

FICHE DE DONNEES DE SECURITEConformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 2.6

Date de révision: 26.09.2007

MOLYKOTE(R) BR-2 PLUS GREASE**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

Designation commerciale	:	MOLYKOTE(R) BR-2 PLUS GREASE	
Société	:	Dow Corning S.A. rue Jules Bordet - Parc Industriel - Zone C B-7180 Seneffe Belgique	
Service	:	Dow Corning Central Europe Dow Corning Northern Europe Dow Corning Southern Europe	Tél: +49 6112371 Fax: +49 611237609 Tél: +44 1676528000 Fax: +44 1676528001 Tél: +33 472841360 Fax: +33 472841379
Appel d'urgence	:	Dow Corning (Barry U.K. 24h) Dow Corning (Wiesbaden 24h) Dow Corning (Seneffe 24h)	Tél: +44 1446732350 Tél: +49 61122158 Tel: +32 64 888240
Adresse e-mail (Fiche de Données de Sécurité)	:	sdseu@dowcorning.com	
Utilisation de la substance/préparation	:	Lubrifiants et additifs	

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les principaux dangers du produit tel qu'il est livré sont:

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique: Graisse au bisulfure de molybdène.

Ingrédient dangereux:

Nom	No.-CAS	EINECS/ ELINCS No.	Conc. (% w/w)	Classification	
Zinc (C1-C14) Dialkyldithiophosphate	68649-42-3	272-028-3	3,4	Xi N	R41 R51/53

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux	:	Rincer abondamment avec de l'eau.
Contact avec la peau	:	Rincer abondamment avec de l'eau.
En cas d'inhalation	:	Aucune mesure d'urgence n'est requise.

FICHE DE DONNEES DE SECURITEConformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 2.6

Date de révision: 26.09.2007

MOLYKOTE(R) BR-2 PLUS GREASE**En cas d'ingestion** : Aucune mesure d'urgence n'est requise.**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Moyens d'extinction appropriés** : Pour les feux importants utiliser de la poudre chimique sèche, de la mousse ou de l'eau vaporisée (brouillard). Pour les petits feux utiliser du dioxyde de carbone (CO₂), de la poudre chimique sèche ou de l'eau vaporisée. L'eau peut être utilisée pour refroidir les récipients exposés au feu.**Moyens d'extinction contre-indiqués** : Aucun(e) connu(e)**Dangers en cas de lutte contre l'incendie** : Aucun(e) connu(e)**Méthodes particulières d'intervention** : Il convient de porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection. Déterminer la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone en accord avec le plan d'urgence en vigueur. Pulvériser avec de l'eau les conteneurs exposés au feu afin de les maintenir froids.**Produits de combustion dangereux** : La décomposition thermique de ce produit durant un feu ou dans des conditions de chaleur très élevée peut libérer les produits de décomposition suivants: Oxydes de carbone et traces de résidus de combustion de composés carbonés. Formaldéhyde. Des traces de composés fluorés. Produits soufrés. Produits phosphorés.**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****Précautions individuelles** : Porter un équipement de protection approprié.**Précautions pour la protection de l'environnement** : Eviter l'écoulement de grandes quantités de produit dans le réseau d'égouttage ou les eaux de surface.**Méthodes de nettoyage** : Racler et placer dans un récipient pourvu d'un couvercle. En cas de déversement accidentel, le produit rend la surface extrêmement glissante.**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Conseils pour une manipulation sans danger** : La ventilation générale est recommandée. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vaporisations ni les brouillards.**Conditions standards de stockage** : Ne pas entreposer en présence d'agents oxydants. Maintenir le récipient fermé et conserver à l'abri de l'eau et de l'humidité.**Applications spécifiques** : Veuillez consulter la fiche technique disponible sur demande.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 2.6
Date de révision: 26.09.2007

MOLYKOTE(R) BR-2 PLUS GREASE

Matériaux d'emballage inappropriés : Aucun(e) connu(e)

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique : Ventilation : Voir section 7.

Valeurs limites d'exposition

Nom	No.-CAS	Limites d'exposition
-----	---------	----------------------

Des limites d'exposition n'ont été attribuées à aucun des composants.

Equipements de protection individuelle

Protection des voies respiratoires : Un appareil respiratoire approprié doit être porté si le produit est utilisé dans toutes les circonstances où une formation de brouillard ou d'aérosol est possible, par exemple dans le cas d'une vaporisation ou d'autres activités similaires.
Suivant les conditions de travail, porter un masque respiratoire avec filtre(s) P ou utiliser un appareil respiratoire autonome.
Le choix du type de filtre dépend de la quantité et du caractère du produit chimique qui est manipulé au lieu de travail. Concernant les caractéristiques du filtre, contacter le fournisseur des appareils respiratoires.

Protection des mains : Il convient de porter des gants résistant aux agents chimiques: Silver shield(TM), 4H(TM), Viton(TM). En ce qui concerne le temps de pénétration des gants..., veuillez contacter votre fournisseur de gants de protection contre les produits chimiques.

Protection des yeux : Il convient de porter des lunettes de sécurité fermées.

Protection de la peau : Porter des blouses de travail imperméables dans les moments où peuvent avoir lieu des contacts significatifs avec la peau.

Mesures d'hygiène : Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver après manipulation, particulièrement avant de manger, de boire ou de fumer.

Contrôle de l'exposition dans l'environnement : Voir sous section 6 et 12.

Informations complémentaires : Ces précautions concernent la manipulation à température ambiante. L'utilisation à des températures élevées ou une application en aérosol/spray peuvent entraîner des précautions spéciales.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme: Graisse. **Couleur:** Noir. **Odeur:** Faible

MOLYKOTE(R) BR-2 PLUS GREASE**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

Dangers d'explosion	:	Non
Densité	:	0,89
Propriétés comburantes	:	Non

Les informations ci-dessus ne sont pas à considérer dans la préparation du mode d'utilisation du produit. Contactez préalablement Dow Corning.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	:	Stable dans des conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	:	Non établi(e).
Substances à éviter	:	Peut réagir au contact d'agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	:	La décomposition thermique de ce produit durant un feu ou dans des conditions de chaleur très élevée peut libérer les produits de décomposition suivants: Oxydes de carbone et traces de résidus de combustion de composés carbonés. Formaldéhyde. Des traces de composés fluorés. Produits soufrés. Produits phosphorés.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Contact avec les yeux	:	Légèrement irritant.
Contact avec la peau	:	Tout contact répété ou prolongé peut entraîner la perte des graisses naturelles de la peau, en provoquant une dermatite. Peut irriter lors de contact prolongé ou répété.
En cas d'inhalation	:	En principe, aucun effet néfaste n'est attendu.
En cas d'ingestion	:	Aucun effet néfaste n'est attendu en cas d'ingestion de petites quantités de produit via la contamination par les doigts. L'ingestion de grandes quantités peut causer des troubles digestifs.
Informations complémentaires	:	Ce produit contient une(des) poudre(s) dangereux en cas d'inhalation. Toutefois ceci n'est pas pertinent pour l'état physique actuel du produit puisqu'il n'est pas sous une forme respirable.

¹ Basé sur des résultats de tests.

² Basé sur des résultats de tests effectués sur des produits similaires.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Devenir dans l'environnement**

Matériau solide, non soluble dans l'eau.

Ecotoxicité

FICHE DE DONNEES DE SECURITEConformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 2.6

Date de révision: 26.09.2007

MOLYKOTE(R) BR-2 PLUS GREASE

Nocif pour les organismes aquatiques et peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Cependant, étant donné la forme physique et la solubilité très faible de ce produit dans l'eau, la biodisponibilité est négligeable.

Impacts sur les stations d'épuration

Aucun effet néfaste sur les bactéries n'est attendu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination du produit : Éliminer le produit conformément aux réglementations locales. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Élimination de l'emballage : Éliminer le produit conformément aux réglementations locales. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Transport par rail / route (ADR/RID)**

Non dangereux selon ADR/RID.

Transport maritime (IMDG)

Non dangereux selon IMDG.

Transport aérien (IATA)

Non dangereux selon l'IATA.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Étiquetage et classification CEE**

Phrases-R : R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases-S : S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Réglementations nationales

Composés destructeurs de la couche d'ozone : Aucun composé chimique destructeur de la couche d'ozone n'est inclus dans le produit ni utilisé lors de sa fabrication.

FICHE DE DONNEES DE SECURITEConformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE
REACH

Version: 2.6

Date de révision: 26.09.2007

MOLYKOTE(R) BR-2 PLUS GREASE**Maladies professionnelles (France)**

Tableau(x) Nr : 32, 36
Ce produit nécessite une surveillance médicale renforcée selon l'arrêté du 11 juillet 1977

Statut

AICS : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification.

DSL : Tous les composants sont listés ou dispensés.

IECSC : Tous les composants sont listés ou dispensés.

EINECS : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification (ELINCS).

MITI : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification.

KECL : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification.

PICCS : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification.

TSCA : Toutes les substances chimiques de ce produit sont incluses dans le TSCA Inventory of Chemical Substances ou font l'objet d'une exemption.

16. AUTRES INFORMATIONS

La fiche de données de sécurité de ce produit a été préparée conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la réglementation UE REACH ainsi qu'aux amendements apportés, concernant le rapprochement des lois, règlements et dispositions administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et préparations dangereuses.

C'est la responsabilité de la personne en possession de cette fiche de s'assurer que l'information contenue dans celle-ci est lue et comprise par toute personne qui utilise, manipule ou même entre occasionnellement, par quelque manière que ce soit, en contact avec le produit. Si, par la suite, le récipiendaire utilise un produit Dow Corning dans une de ses formulations, il est de sa responsabilité de transférer toutes les données pertinentes vers ses propres fiches de sécurité, et ce en accord avec l'article 31 et à l'Annexe II de la réglementation UE REACH.

Toutes les informations et les instructions fournies dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont basées sur l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques à la date indiquée dans la présente FDS. Dow Corning ne sera pas tenu pour responsable pour tout défaut du produit couvert par cette FDS, pour autant que l'existence d'un tel défaut n'ait pas été détectable compte tenu de l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques.

Comme exposé ci-dessus, cette Fiche de Données de Sécurité a été préparée en conformité avec la législation européenne applicable. Si vous achetez ce produit en dehors de l'Europe, où les lois de conformité peuvent être différentes, vous devez recevoir de votre fournisseur Dow Corning local une FDS applicable au pays dans lequel le produit est vendu et devrait être utilisé. Notez que la présentation et le contenu de la FDS peuvent varier - même pour un même produit - entre différents pays, reflétant des exigences de conformité différentes. Si vous avez une question, adressez-vous à votre fournisseur Dow Corning local.

R41 Risque de lésions oculaires graves., **R51/53** Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.